

Délibération du 13 Octobre 2023

délibération **N°2023-51 C**

objet **Politique environnementale et énergétique – Savoie Déchets – 2021-2026**

- Date de convocation : le 06 octobre 2023
- Date de publication : le 20 octobre 2023

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 06 octobre 2023 s'est réuni le 13 octobre 2023 à 15 h 00 à Chambéry, salle de réunion de l'UVETD (2ème étage), au 336 rue de Chantabord à CHAMBERY et en visioconférence sous la présidence de Marie BENEVEISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 21, Nombre de votants : 23

- Etaient présents : 19

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	DAL BIANCO Serge
	RAUCAZ Christian
	ZOCCOLO Alain
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVEISE Marie
	JOLY Max
Communauté de Communes Cœur de Chartreuse	BLANQUET Denis
Communauté de Communes de Cœur de Savoie	VAN STRAATEN Nicolas
	FANTIN Philippe
Communauté de Communes de Haute Tarentaise	FRAISSARD Jean-Claude
Communauté d'Agglomération Grand Lac	DRIVET Jean-Marc
	GRANGE Yves
	CARDE Daniel
Communauté de Communes des Versants d'Aime	SPIGARELLI Lucien
	VIBERT Christian
Communauté de Communes de Yenne	BOIRON Laurence
Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	CECILLE Joël
	CHEMIN François
	ROUGEAUX Jean-Pierre
	VARESANO José

Délégués participant en visio de droit commun : 2

VIGUET-CARRIN Françoise ; BARBIER Marie-Claire

Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 2

DANIS Georges donne pouvoir de vote à FRAISSARD Jean-Claude.

SANDFORD Erica donne pouvoir de vote à CHEMIN François.

Délégués excusés : 10

BURNIER-FRAMBORET Frédéric ; GRILLAUD Laurent ; SARTORI Walter ; SIMON Christian ; TAIN Daniel ; GIRAUD Murielle ; RUFFIER-LANCHE René ; AMET Yannick ; BOIX-NEVEU Arthur ; BRUNIER Thierry.

Délégués absents : 6

THEVENON Raphaël ; BRUN Pierre ; FABRE Maryse ; LEOUTRE Jean-Marc ; GUIGUE Thibault ; LAURENT Philippe.

Délibération du 13 Octobre 2023

délibération **N°2023-51 C**

Objet **Politique environnementale et énergétique – Savoie Déchets – 2021-2026**

Madame Marie BENEVEISE, Présidente, rappelle que l'UVETD de Savoie Déchets est engagée dans une démarche de certification ISO 14001 (Système de Management de l'Environnement) depuis 2010 et ISO 50001 (Système de Management de l'Energie) depuis 2015.

Dans ce cadre, Savoie Déchets a validé par délibération n°2021-93 C du 17 septembre 2021 une politique environnementale et énergétique et définit tous les ans des objectifs environnementaux et énergétiques.

Les enjeux liés aux certifications ISO 14 001 et ISO 50 001 sont les suivants :

- L'amélioration continue de la performance énergétique et environnementale,
- Le respect des obligations de conformité réglementaire,
- L'optimisation du process et des flux,
- L'implication de l'ensemble des agents,
- Le dégrèvement de la TGAP.

Afin d'intégrer les actions de prévention et de valorisation des déchets mises en œuvre à l'échelle du syndicat, la politique commune environnement (ISO 14 001) et énergie (ISO 50 001) doit être mise à jour. Cette nouvelle politique est valable sur la durée du mandat à savoir jusqu'en 2026. Elle annule et remplace la politique environnementale votée en septembre 2021.

La politique commune est présentée en annexe.

Vu l'article 3 des statuts de Savoie Déchets qui dispose que Savoie Déchets est compétent en matière d'élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la politique environnementale et énergétique 2023-2026.

Le Secrétaire de Séance,
Denis BLANQUET



La Présidente,
Marie BENEVEISE

